



n°32

Le Kannadig

Bulletin d'Information Municipal
9 août - 9 a viz Eost 2019

Lundi 12 août, 10h15
à Korn ar Gazel,
Cérémonie commémorative du 75^e
anniversaire de la libération
de Saint-Pabu

A vos agendas !

CONCOURS PHOTOS AMATEURS



Le concours 2019 est relancé du 15 juillet au 31 août. Le thème de cette année : "Sentiers, passages et ruelles en Pays des Abers". Envoyez vos photos par mail à mairie@saint-pabu.bzh en indiquant vos coordonnées et l'endroit où la photo a été prise. Veillez à ce que la photo ait une bonne définition.

EGLISE SAINT-TUGDUAL SAINT-PABU

Une exposition permanente concernant l'histoire de l'édifice et le programme envisagé pour la restauration, est en place dans l'église. Ouverte tous les jours.

La souscription avec la Fondation du Patrimoine continue. Des dépliants informatifs sont disponibles dans l'église et à la mairie.

Pour les personnes qui ne veulent pas envoyer leur don directement à la Fondation (compte : Eglise Saint Tugdual de Saint-Pabu), une urne est à leur disposition dans le hall de la mairie.

EXPO DE L'ETE

"La balade de Tugdual" est proposée par Jean-Yves André. Une façon de découvrir ses peintures en se promenant et en toute liberté sur cinq sites : Korn ar Gazel, Place Tevenn ar Reut, Mairie, Bourg (environs de l'église), Quai du Stellac'h. Des flyers sont disponibles à la mairie, à la Maison des Abers, à l'espace Roz Avel et dans les commerces.

FEDERATION SPORTIVE ET CULTURELLE

Ouvert aux jeunes de 10 à 17 ans



Une semaine d'animation aura lieu du 19 août au 23 août de 10h à 18h, à Lampaul-Ploudalmézeau.

Les dossiers d'inscription sont disponibles en mairie ou à demander par mail à mairie@saint-pabu.bzh

UNC

SAINT-PABU - LAMPAUL-PLOUDALMEZEAU

La cérémonie commémorative du 75^{ème} anniversaire de la libération de Saint-Pabu aura lieu **le lundi 12 août** :

- 10h15 : rassemblement sur le site de Korn Ar Gazel
- 10h30 : formation du cortège puis mise en place
- 10h30 : début de la cérémonie : lever des couleurs, allocution, dévoilement de la borne de la libération, dépôt de la gerbe et remise des décorations.
- 14h : les cloches sonneront pour symboliser la libération

A l'issue, sur place, le verre de l'amitié offert par la municipalité

La population est cordialement invitée à participer à ces événements qui rendent hommage à ceux et à celles qui se sont battus et sacrifiés pour que notre pays retrouve sa liberté et son indépendance.

MOULES/FRITES DE L'AVEL VOR



Le mercredi 15 août à partir de 11h, moules/frites de l'Avel Vor au hangar Bégoc.

Prix des repas : adultes : 12 € / enfants (<10 ans) : 8 €.

ASSOCIATION DES PETANQUEURS

Samedi 10 août : concours de pétanque en triplettes, challenge Jean Yves MENGUY, sur la place de Tevenn Ar Reut. Ouvert à tous. Jet du bouchon à 14h30. Inscriptions sur place ou par téléphone au 02.98.89.84.63



BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Horaires d'ouverture (horaires d'été) :

Lundi, mercredi, jeudi, samedi
10h30-12h



Nous vous informons

Arrêté municipal 2019-56 du 18 juillet 2019

REGLEMENTATION DU STATIONNEMENT SUR L'AIRE DE TEVENN AR REUT LORS DU CHALLENGE DE PETANQUE JEAN-YVES MENGUY LE 10 AOUT 2019

L'accès et le stationnement seront interdits aux véhicules sur l'aire de covoiturage de Tevenn ar Reut le samedi 10 août 2019 à partir de 12h jusqu'à 22h lors du tournoi de pétanque Challenge de pétanque Jean-Yves MENGUY organisé sur le site de Tevenn ar Reut par l'association communale Les Pétanqueurs.

Arrêté municipal 2019-49 du 18 juillet 2019

REGLEMENTATION DE LA CIRCULATION SUR LE QUAI DU STELLAC'H ET RUE DE L'ABER BENOIT LORS DE LA JOURNEE DU JEUDI 15 AOUT 2019

Pour éviter que des accidents ne se produisent sur le quai du Stellac'h et à ses abords lors de la journée du jeudi 15 août 2019 où sera dite une messe en plein air avec bénédiction des bateaux suivie d'un moules-frites, le stationnement de tout véhicule sera interdit sur le quai et sur la cale du Stellac'h le jeudi 15 août 2019 de 8h à 14h.

Le stationnement des annexes est interdit sur le quai du Stellac'h du mercredi 14 août à 17h jusqu'au jeudi 15 août 2019 à 14h.

La circulation et le stationnement de tout véhicule seront interdits entre le carrefour rue de l'Aber Benoît - rue du Stellac'h et le quai du Stellac'h le jeudi 15 août 2019 de 8h à 14h.

La circulation rue de l'Aber Benoît sera interdite dans le sens rue du Stellac'h – rue du Bourg le jeudi 15 août 2019 de 10h à 17h.

Une déviation est prévue via les rues du Stellac'h, de Kertanguy et du Bourg.

Les véhicules pourront stationner sur l'aire de stationnement rue du Stellac'h.

Arrêté municipal 2019-62 du 8 août 2019

REGLEMENTATION DE LA CIRCULATION ET DU STATIONNEMENT SUR LE PARKING DE KORN AR GAZEL SITUE AU BOUT DE LA POINTE DE KERVIGORN

Pour éviter que des accidents ne se produisent, le lundi 12 août 2019, de 8h à 20h, lors de la cérémonie commémorative du 75^e anniversaire de la Libération de SAINT-PABU organisée sur le site de Korn ar Gazel par l'association locale UNC de SAINT-PABU-LAMPAUL PLOUDALMEZEAU, le stationnement des véhicules sera interdit sur le site de Korn ar Gazel du dimanche 11 août 2019 à 20H au lundi 12 août 2019 à 20H.

Toute circulation sera interdite sur la voie communale (VC 505) le lundi 12 août 2019 entre 10H00 et 12h30

COMMUNIQUE DU CCAS DE SAINT-PABU

Suite à une réflexion menée actuellement par la commune sur les différents moyens de transport, le CCAS de Saint-Pabu propose de mettre le "Sympabus" à disposition des personnes qui ne veulent pas ou ne peuvent pas conduire.

Dans ce cadre, nous recherchons des chauffeurs solidaires bénévoles pour la conduite de celui-ci. Ils accompagneront les personnes intéressées dans un premier temps le vendredi matin au marché hebdomadaire de Ploudalmézeau.

Le départ de Saint-Pabu se fera à 9h45 (les personnes qui ne peuvent pas se déplacer, pourront être prises à domicile à leur demande). Le retour se fera à 11h45 de Ploudalmézeau.

Pour confirmer votre souhait de devenir chauffeur bénévole solidaire, merci de vous inscrire en mairie au 02.98.89.82.76 ou par mail à mairie@saint-pabu.bzh

Une réunion publique précisant les différentes modalités de ce service aura lieu à la rentrée.

CCPA - Service eau

Du 2 au 27 août, vous pouvez joindre le service eau de la CCPA au 02.30.26.02.82 à l'hôtel de communauté, 58 Avenue de Waltenhofen, PLABENNEC. Pas de permanence à la mairie de Lannilis pendant cette période. Urgences eau : semaine après 17h30 et WE : 06.08.41.49.75.



ENLEVEMENT DES DEBRIS VEGETAUX

La remorque des déchets verts sera sur le parking de la salle omnisports du vendredi 2 août au soir au lundi 5 août matin. Merci de ne pas déposer les déchets près de la remorque. Si la propreté autour de la remorque n'est pas respectée, ce service sera supprimé.



Le saviez-vous ?

Le plus gros consommateur d'électricité dans votre bureau est souvent... **la box!**

Quelques gestes simples

- ➔ J'éteins et débranche ma box dès que possible.
- ➔ Je réduis le nombre de smileys, d'images, de personnes en copie lors d'envoi de messages.
- ➔ Je choisis un **moteur de recherche** qui compensera mon empreinte carbone sur le web ; comme **Ecosia** qui finance la plantation d'arbres ou **Lilo** (entreprise française) qui soutient des projets engagés pour l'homme et pour la planète.



RECONDUCTION DU DISPOSITIF DES COUPONS SPORTS

Nouveaux dispositifs suite à la réunion du Conseil Municipal du 1^{er} juillet 2019 : les familles sont invitées à venir retirer les coupons sport d'un montant de 10 € (dans la limite de 2 coupons sport par bénéficiaire) pour les jeunes de la Commune nés après le **1^{er} janvier 2001**.

Sur présentation de ce coupon sport, les associations sportives ayant leur activité à Saint-Pabu (handball, football, danse, badminton, tennis) feront une remise de 10 € aux familles pour le paiement d'une licence.

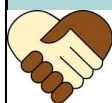
COMMUNIQUE DE LA MAIRIE

En raison du jeudi 15 août, jour férié, les articles à faire paraître dans le kannadig du vendredi 16 août prochain devront être déposés à la mairie avant le mardi 13 août dernier délai.

ARRETE PREFECTORAL

Par arrêté préfectoral du 19 janvier 2018, n°2018019-0003, l'accès des chevaux et des chiens aux plages du département du Finistère est interdit **du 1^{er} juin au 30 septembre inclus** de chaque année, afin de garantir la sécurité et la salubrité publiques.

SOYONS SOLIDAIRES



Interdiction de plonger du quai du Stellac'h. Le quai du Stellac'h est un lieu d'embarquement et d'accostage.

Ce n'est en aucun cas un plongeur.

Nous alertons les plongeurs occasionnels sur les dangers qu'ils peuvent courir en se jetant du haut du quai et sur les dommages qu'ils pourraient causer aux biens d'autrui.

QUALITÉ DES EAUX DE BAINADE

Résultat des analyses effectuées par l'Agence Régionale de Santé (résultats complets affichés en mairie et à l'entrée des plages)

Date des tests	Koulouarn	Erleac'h	Korn Ar Gazel	Benniget	Ganaoc'h
06/06/2019	Bon	Bon	Bon	Bon	Bon
18/06/2019	Bon	Bon	Bon	Bon	Bon
26/06/2019	Bon	Bon	Bon	Bon	Bon
05/07/2019	Bon	Bon	Bon	Bon	Bon
10/07/2019	Bon	Bon	Bon	Bon	Bon
18/07/2019	Bon	Bon	Bon	Bon	Bon
24/07/2019	Bon	Bon	Bon	Bon	Bon
29/07/2019	Bon	Bon	Bon	Bon	Moyen

Le coin des associations

MAISON DES ABERS



La Maison des Abers est ouverte tous les jours (sauf le lundi) de 10h à 12h et de 15h à 19h : muséographie, expositions, jeux, projections, aquarium, sacs à dos découverte, ... Prochaines animations :

Mercredi 14 août à 11h et 17h30 : dégustation d'algues pour les visiteurs de la Maison des Abers. Les bénévoles du musée de la Maison des Abers invitent les personnes venant fréquenter le lieu ce jour-là à une dégustation d'algues.

Vendredi 16 août à 14h30 : sortie "Arbres et flore mystérieuse de l'Aber Benoît". Observation de quelques plantes, leurs caractéristiques, leur place et leur adaptation aux conditions du milieu des dunes. Payant sur réservation.

Rappel de la sortie de ce vendredi 9 août à 14h30 : sortie "Vie secrète des dunes". Observation de quelques plantes, leurs caractéristiques, leur place et leur adaptation aux conditions du milieu des dunes. Payant sur réservation.

YACHT CLUB DES ABERS



Balade nautique tous les vendredis soirs en août. Départ à 18h sur l'eau. Parcours transmis par SMS le vendredi. Bon vent !

23^e CHALLENGE DE L'ABER BENOIT

Samedi 10 août

Inscriptions la veille de 18h à 20h au club nautique. Venez nombreux.

Jacques et Anne Le Guillou 06.15.55.30.03

ASSOCIATION DOUAR HA MOR

Le groupe Paotred San Pabu animera l'apéritif au camping de l'Aber Benoît mercredi 14 août à partir de 18h45.

Les rendez-vous sportifs

AVEL VOR FOOTBALL

Samedi 10 août : match amical Saint-Pabu/Plouguin à 16h à Saint-Pabu

Mercredi 14 août : match amical Saint-Pabu/Plouarzel à 19h30 à Saint-Pabu



A noter !

ENSEMBLES PAROISSIAUX Noroit Loc Majan et Saint-Renan Horaires des messes

Horaires des messes :

Samedi 10 août à 18h : messes à Lampaul-Ploudalmézeau et à Lanrivoaré.

Dimanche 11 août à 10h30 : messes à Ploudalmézeau, à Saint-Pabu et à Saint-Renan.

Jeudi 15 août à 10h30 : messes de l'Assomption à Saint-Pabu (Quai du Stellac'h), à Ploudalmézeau et à Saint-Renan.

La dernière marche des chapelles de la saison aura lieu le vendredi 16 août, vers la chapelle Saint Roch de Plourin. Programme :

9h30 : rassemblement près de la mairie de Plourin. Lecture et commentaire d'un texte d'Évangile à proximité de l'église. Marche vers la chapelle Saint Roch : environ 3 kms. Ceux qui le souhaitent peuvent s'y rendre directement en voiture. Historique de la chapelle par l'Association Tenzoriou Ploerin.

11h30 : messe

12h : pot de l'amitié.

ASSOCIATION

"DE L'ABER BENOIT A L'ABER ILDUT"

Conférence mercredi 21 août, à 20h30, salle « Queffélec », à Lanildut par Mr Eveillard.

Sujet : "Les défenses côtières à l'époque de l'Armorique romaine".

A la fin du III^e siècle de notre ère, les régions littorales de la Manche et de l'Atlantique sont exposées à des raids pillards venus de la Mer du Nord. L'État romain décide de protéger les côtes en élevant des fortifications où sont installées des garnisons. Entrée libre et gratuite

LES ELUS A VOTRE ECOUTE

Vous avez des idées, une information ou une demande, vous pouvez contacter directement les élus en laissant un message : leselusdesaint-pabuavotreecoute@gmail.com

OFFICE DE TOURISME DU PAYS DES ABERS



Les animations de l'été ! Pensez à vous inscrire auprès de nous au 02.98.04.05.43 !

Le lundi : 20h : balade en vedette sur l'Aber Wrac'h, Landéda. Sur inscription.

Lundi & mardi : escape Game "Impression soleil Couchant", Moulin de Garena, Plouvien. Sur inscription.

Le mardi : 14h : visite chèvrerie de l'Aber Benoît, Lannilis.

Le mardi 13/08 : visite de l'écloserie d'ormeaux "France Haliotis", Plouguerneau. Sur inscription.

Mercredi & jeudi : escape game à l'abbaye des anges "la prophétie des Anges", Landéda. Sur inscription.

Le mercredi : 14h30 : chasse au trésor nature. Dunes de Korn ar Gazel, Saint-Pabu. Sur inscription.

15h ou 16h : visite brasserie Ti-Choppe, Plouvien. Sur inscription. 15h : visite bergerie des Abers - Plouvien.

Le vendredi : 18h30 : festival place aux mômes. Spectacle gratuit pour petits et grands, école Joseph Signor, Landéda.

Le vendredi 9/08 : La vie secrète des dunes. Sortie nature avec la Maison des Abers, Saint-Pabu. Sur inscription.

Mais aussi :

Découverte de l'environnement en famille avec les sacs à dos découverte. Disponibles dans nos bureaux ! Venez tester le petit nouveau : les dunes de Sainte Marguerite (disponible au point info du port de l'Aber Wrac'h). 5 € la demi-journée.

Visites commentées du fort de l'île Cézon, Landéda. Sur inscription.

A Plouguerneau : le dimanche 11/08 : balade patrimoine autour de l'île aux Américains avec Goulc'han Kervella. 10h, plage de Kerazan. 5 €.

Le 13/08 : balade découverte et ludique au Pont du Diable. Plouguerneau. 10-5 € sur inscription.



ORDURES MENAGERES

Prochaine collecte : lundi 12 août 2019

Les petites annonces

EARL LES MOULES DE L'ABER BENOIT. 16 rue de l'Aber Benoit. Vente de moules au détail : les jeudis de 9h à 12h et de 13h à 16h, les vendredis de 9h à 12h.

BAR - TABAC - JEUX - RESTAURANT : LE THALASSA. Samedi 17 août 2019, concert en extérieur dès 19h30 de "Daddy Reggae". Restauration sur place.

GARAGE DAVID BERVAS. fermé jusqu'au 18 août.

Objets trouvés : paires de lunettes de vue à Korn ar Gazel, au Passage, sac à dos sur la plage. S'adresser à la mairie

AU CAMPING DE L'ABER BENOIT : soirée moules-frites animée par le groupe "Les Marins du Bout du Monde" le jeudi 15 août, sur réservation avant le mercredi 14 août. Tarifs : 15 € pour les + de 12 ans. 7 € pour les - de 12 ans. A partir de 19h30 dans la salle polyvalente du camping. Soirée crêpes tous les lundis à partir de 19h30. 10 € euros pour les adultes. Tickets en vente sur place.

BEG AR VILL : retrouvez-nous avec notre sélection de fruits de mer sur la place près du Proxi le vendredi de 9h à 12h. Pour toute commande ou renseignement, appeler au 02.98.04.93.31. Merci et à bientôt.